



---

**Organe subsidiaire de mise en œuvre**

**Quarante et unième session**

Lima, 1<sup>er</sup>-8 décembre 2014

Points 7 et 9 de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives aux pays les moins avancés**

**Plans nationaux d'adaptation**

**Rapport sur la vingt-sixième réunion du Groupe d'experts  
des pays les moins avancés**

**Note du secrétariat\***

*Résumé*

Le présent document rend compte de la vingt-sixième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés (PMA), qui s'est tenue à Bonn (Allemagne) du 4 au 7 août 2014. À cette réunion, le Groupe d'experts a passé en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre de son programme de travail pour 2014-2015, en mettant l'accent sur les activités ci-après: état d'avancement des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA); évolution du processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation (PNA); directives techniques et appui au processus des PNA; activités d'information sur le processus des PNA; égalité entre les sexes et questions concernant les populations vulnérables des PMA; suivi et évaluation du processus des PNA; meilleures pratiques et enseignements tirés; promotion de la cohérence et de la synergie des mesures d'adaptation au titre de la Convention; mobilisation d'organisations, ainsi que de centres et réseaux régionaux; échanges avec le Fonds pour l'environnement mondial et ses agents d'exécution. Il porte également sur les mandats confiés au Groupe d'experts par l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) à sa quarantième session. Il s'achève par des informations mises à jour sur les activités prioritaires du programme de travail du Groupe d'experts.

---

\* Le présent document a été soumis après la date prévue afin de pouvoir prendre en compte les contributions pertinentes.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat .....	1	3
II. Résumé de la vingt-sixième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés.....	2–65	3
A. Délibérations .....	2	3
B. Exécution des mandats confiés par le SBI à sa quarantième session.....	3	3
C. Exécution des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation.....	4–6	4
D. Évolution du processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation .....	7–17	5
E. Conseils techniques et appui au processus des plans nationaux d'adaptation .....	18–30	7
F. Sensibilisation au processus des plans nationaux d'adaptation .....	31–37	11
G. Égalité entre les sexes et questions concernant les populations vulnérables des pays les moins avancés.....	38–39	12
H. Suivi et évaluation du processus des plans nationaux d'adaptation.....	40–41	13
I. Meilleures pratiques et enseignements .....	42–44	13
J. Promotion de la cohérence et de la synergie des mesures d'adaptation au titre de la Convention.....	45–54	14
K. Mobilisation des organisations et des centres et réseaux régionaux .....	55–57	16
L. Débats avec le Fonds pour l'environnement mondial et ses agents d'exécution .....	58–65	16
III. Mise à jour sur les activités prioritaires du programme de travail du Groupe d'experts des PMA.....	66	19
Annexe		
Membres du Groupe d'experts des pays les moins avancés au 7 août 2014 .....		20

## I. Mandat

1. La Conférence des Parties (COP) a demandé au Groupe d'experts d'élaborer un programme de travail glissant sur deux ans en vue de son examen par le SBI à la première session qu'il tiendrait chaque année, et de rendre compte de ses travaux au SBI à chacune de ses sessions<sup>1</sup>.

## II. Résumé de la vingt-sixième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés

### A. Délibérations

2. La vingt-sixième réunion du Groupe d'experts s'est tenue à Bonn (Allemagne), du 4 au 7 août 2014. La réunion était divisée en trois parties:

a) Une réunion privée du Groupe d'experts du 4 au 6 août;

b) Un débat avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et ses agents d'exécution, le 7 août. Le FEM et trois de ses agents d'exécution, à savoir l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ont participé à cette réunion;

c) Une réunion tenue le 7 août avec les organisations compétentes sur l'harmonisation des éléments élaborés en complément des directives techniques pour le processus des PNA<sup>2</sup> avec ces directives. Les organisations suivantes y ont participé:

i) Banque africaine de développement (BAfD);

ii) CARE International;

iii) Conservation International;

iv) Agence allemande de coopération internationale;

v) Partenariat mondial pour l'eau;

vi) Programme mondial de recherche sur la vulnérabilité, l'impact et l'adaptation en matière de changements climatiques (PROVIA);

vii) Southern Voices on Climate Change;

viii) Programme des Nations Unies pour les établissements humains;

ix) Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique;

x) FEM et ses agents d'exécution, mentionnés à l'alinéa b) du paragraphe 2 ci-dessus.

### B. Exécution des mandats confiés par le SBI à sa quarantième session

3. Les alinéas ci-après énoncent les mandats ayant trait aux activités du Groupe d'experts adoptés par le SBI à sa quarantième session, et fournissent des informations sur

<sup>1</sup> Décision 6/CP.16, par. 3.

<sup>2</sup> Consultable à l'adresse: <<http://unfccc.int/7279>>.

les progrès accomplis par le Groupe d'experts dans leur exécution. À sa quarantième session, le SBI a invité:

a) Le Groupe d'experts et le Comité de l'adaptation à étudier les moyens d'intégrer les pays en développement parties qui ne sont pas des PMA à la manifestation consacrée aux PNA (PNA Expo), que le Groupe d'experts des PMA organiserait au titre de son programme de travail pour 2014-2015<sup>3</sup>. PNA Expo a eu lieu en août 2014 et a réuni neuf participants de 8 des 20 Parties qui avaient été invitées avec une aide financière;

b) Le Comité de l'adaptation à organiser un atelier en coopération avec le Groupe d'experts, si possible immédiatement après une réunion sur un thème pertinent; au cours de cet atelier, des experts et des professionnels échangeront à divers niveaux les données d'expérience, les bonnes pratiques, les enseignements retenus, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA, avant la quarante-deuxième session du SBI. Le Groupe d'experts a décidé de rédiger un document de réflexion et de le communiquer au Comité de l'adaptation;

c) Le Groupe d'experts et le Comité de l'adaptation à élaborer un document d'information sur les expériences, les bonnes pratiques, les enseignements retenus, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA en se fondant sur les résultats de PNA Expo et sur des documents pertinents; ce document d'information serait examiné par le SBI à sa quarante et unième session et fournirait une contribution à l'atelier mentionné au paragraphe 3 b) ci-dessus. Le Groupe d'experts a décidé d'établir ce document d'information et de le communiquer au Comité de l'adaptation afin que celui-ci y apporte des contributions;

d) Le Comité de l'adaptation à élaborer, en concertation avec le Groupe d'experts et avec l'aide du secrétariat, un rapport sur les travaux de l'atelier mentionné à l'alinéa b) du paragraphe 3 ci-dessus en vue de son examen à la quarante-deuxième session du SBI. Le Groupe d'experts a décidé de débattre de la méthode d'établissement de ce rapport à sa prochaine réunion<sup>4</sup>.

### **C. Exécution des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation**

4. Le FEM a fait savoir qu'au 15 septembre 2014, 49 PMA avaient présenté officiellement des propositions de projet de mise en œuvre de leur PANA sous la forme de descriptifs de projet pour agrément en vue d'un financement par le Fonds pour les PMA. Quarante-six pays avaient présenté au moins deux projets et 36, trois ou davantage. La majorité des projets présentés portaient sur l'agriculture (30 %), la gestion des risques de catastrophe (18 %), la gestion des zones côtières (14 %) et la gestion des ressources en eau (13 %).

5. Le FEM a également indiqué qu'en tout, 158 projets (dont 7 de moyenne envergure et 132 de grande envergure) avaient été approuvés par le Conseil du FEM, les financements accordés par le Fonds pour les PMA s'élevant à 882,7 millions de dollars des États-Unis depuis 2007. Sur les projets approuvés, 95 (excepté les projets concernant l'élaboration des PANA) avaient été validés ou approuvés par le Directeur général du FEM. Le FEM a en outre indiqué que certains de ces projets étaient terminés, tandis que d'autres étaient à diverses étapes de leur mise en œuvre ou étaient prêts à démarrer.

6. Le FEM a fait également savoir qu'au 15 septembre 2014, les donateurs avaient annoncé des contributions totalisant 908,5 millions de dollars au Fonds pour les PMA et

---

<sup>3</sup> FCCC/SBI/2014/4, annexe I.

<sup>4</sup> FCCC/SBI/2014/8, par. 102, 106, 107 et 108, respectivement.

que le plafond fixé pour chaque PMA était désormais de 30 millions de dollars, conformément au principe de l'accès équitable.

## **D. Évolution du processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation**

### **1. État du lancement des plans nationaux d'adaptation au niveau national dans les pays les moins avancés**

7. Plusieurs pays ont engagé leur processus de PNA, selon les informations fournies au Groupe d'experts lors du lancement officiel ou dans des exposés faits lors des ateliers sur le programme d'appui mondial aux PNA organisés entre mars et avril 2014 et à PNA Expo, en août 2014. Il s'agit des pays suivants:

- a) PMA: Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Éthiopie, Malawi, Togo et République-Unie de Tanzanie;
- b) Pays en développement qui ne sont pas des PMA: Indonésie et Jamaïque.

### **2. État d'avancement de l'élaboration des plans nationaux d'adaptation**

8. Le Groupe d'experts a noté qu'aucun pays n'avait rendu compte de l'élaboration de son PNA au 7 août 2014. Toutefois, il a aussi noté que:

- a) Le Burkina Faso avait soumis son projet de PNA au Groupe d'experts et au programme d'appui mondial aux PNA afin que ceux-ci y apportent des contributions;
- b) Le Soudan avait indiqué qu'il disposait d'un projet de PNA à la réunion technique du Groupe d'experts sur les PNA en février 2014;
- c) Le programme d'appui mondial aux PNA avait aidé le Bangladesh en apportant des contributions à sa feuille de route pour l'élaboration du PNA;
- d) La République-Unie de Tanzanie avait présenté sa feuille de route pour le processus du PNA à PNA Expo en juin 2013;
- e) Le Togo avait indiqué qu'il avait commencé à élaborer sa feuille de route pour le processus du PNA en janvier 2014.

### **3. Progrès accomplis dans l'appui apporté au processus des plans nationaux d'adaptation**

9. Le Groupe d'experts continue de rassembler des informations concernant l'appui apporté aux PMA pour le processus des PNA. Des exemples d'appui apporté entre mars et septembre 2014 figurent dans les paragraphes 10 à 16 ci-dessous.

10. Le Groupe d'experts a continué à diffuser les directives techniques concernant le processus des PNA et d'autres documents d'information auprès du programme d'appui mondial aux PNA et d'autres organisations afin que leurs activités respectives concernant le processus des PNA les prennent en compte. Il a également pris part à diverses activités liées au processus des PNA menées par d'autres organisations compétentes. Le Groupe d'experts élabore aussi un certain nombre de documents sur le processus des PNA, qui portent sur divers sujets et besoins en vue de fournir des conseils techniques et un appui efficaces au processus. La plate-forme Web NAP Central est toujours en développement et est maintenant accessible aux Parties. Des informations détaillées sur les conseils techniques et l'appui fournis par le Groupe d'experts figurent dans différentes sections du présent rapport, et en particulier à la section II.E ci-après.

11. L'Union européenne et ses États membres soutiennent le processus des PNA au moyen de différents dispositifs d'exécution. Un appui est apporté dans le cadre de l'Alliance mondiale pour la lutte contre le changement climatique au Bhoutan, au Cambodge, au Malawi, à la République de Moldova et aux petits États insulaires en développement du Pacifique pour différents projets qui sont liés au processus des PNA ou qui pourraient y contribuer.

12. Le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement a alloué, par l'intermédiaire du GIZ (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit), 350 000 euros au Togo afin de faciliter le recensement et l'évaluation des dispositifs institutionnels, des programmes, des politiques et des moyens de coordination d'ensemble et d'encadrement du processus du PNA au Togo. Ce financement a également facilité l'évaluation des informations disponibles au Togo sur les effets des changements climatiques ainsi que sur la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.

13. L'Agency for International Development des États-Unis a aidé divers pays en matière de coordination, d'élaboration des politiques et d'assistance technique et dans le cadre d'autres activités visant à faire progresser le processus des PNA. Parmi ces activités concrètes, on peut citer notamment le lancement du processus du PNA et l'établissement d'une feuille de route pour ce processus en République-Unie de Tanzanie en 2013, et une réunion organisée pour 11 pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en vue de promouvoir les mesures nationales concernant le processus des PNA ainsi que la coopération régionale dans le domaine de l'adaptation des zones côtières en 2013<sup>5</sup>.

14. Le Fonds spécial pour les changements climatiques en Afrique, fonds bilatéral d'affectation spéciale thématique doté par l'Allemagne d'une contribution initiale de 4 725 millions d'euros, a été créé afin d'aider les pays africains à devenir plus résilients aux changements climatiques et à réussir la transition vers une croissance durable à faibles émissions de carbone<sup>6</sup>. Il est hébergé et géré par la BAfD. Un premier appel à propositions de dons a été lancé en août 2014, et une assistance technique à la mise en œuvre des processus des PNA a été proposée comme l'une des activités à financer.

15. Le programme d'appui mondial aux PNA a mené les activités suivantes durant la période allant de mars à juillet 2014: des ateliers de formation régionaux destinés à tous les PMA africains anglophones et francophones en avril 2014; un bilan du renforcement des liens intersectoriels de planification et d'adaptation pour le processus du PNA au Cambodge; des débats sur les lacunes et les besoins des processus de PNA dans les pays suivants: République démocratique du Congo, Gambie, Guinée-Bissau, Malawi, Népal, Sénégal et Soudan; un appui visant à jeter les bases des processus de PNA au Bénin, aux Comores, au Libéria et au Niger; des missions dans les pays concernant les PNA au Bhoutan, en République démocratique du Congo, en République démocratique populaire lao, au Niger, au Sénégal, au Timor-Leste et en République-Unie de Tanzanie; ainsi qu'un examen technique du projet de PNA du Burkina Faso et des contributions au projet de feuille de route pour le PNA au Bangladesh.

16. Le Partenariat mondial pour l'eau a entrepris diverses activités d'appui aux pays concernant le processus des PNA, en plus de celles qui sont menées conjointement avec le programme d'appui mondial aux PNA. Il s'agit notamment des activités suivantes: la prise en compte de la sécurité de l'approvisionnement en eau en tant que question intersectorielle dans le projet de PNA du Burkina Faso; le bilan des initiatives visant à intégrer les

<sup>5</sup> Pour de plus amples informations, voir:

<[http://www4.unfccc.int/submissions/Lists/OSPSubmissionUpload/39\\_12\\_130439245641041963-U.S.%20Submission%20on%20National%20Adaptation%20Plans-\(May%2005%202014\).pdf](http://www4.unfccc.int/submissions/Lists/OSPSubmissionUpload/39_12_130439245641041963-U.S.%20Submission%20on%20National%20Adaptation%20Plans-(May%2005%202014).pdf)>.

<sup>6</sup> <<http://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/africa-climate-change-fund/>>.

changements climatiques dans les stratégies de développement au Niger et l'élaboration d'une feuille de route; et le soutien à un atelier de consultation des parties prenantes au processus du PNA au Malawi<sup>7</sup>. Le Partenariat mondial pour l'eau a également coorganisé à l'intention des pays d'Asie du Sud un atelier régional sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de la stratégie d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur de l'eau. Un des objectifs de cet atelier, qui s'est tenu à Sri Lanka les 9 et 10 septembre 2014<sup>8</sup>, était de faire mieux comprendre le processus des PNA et les moyens éventuels de le mettre en rapport avec l'élaboration de stratégies d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur de l'eau.

17. Le Groupe d'experts a également noté que des informations plus détaillées sur l'appui fourni aux pays, notamment sur le processus des PNA, étaient disponibles par d'autres canaux en rapport avec la Convention, notamment:

- a) Le financement à mise en œuvre rapide<sup>9</sup>;
- b) Les communications nationales<sup>10</sup>;
- c) Les communications pertinentes des Parties et des organisations, notamment sur le financement, la technologie et le renforcement des capacités, les PNA et le programme d'action de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements<sup>11</sup>.

## **E. Conseils techniques et appui au processus des plans nationaux d'adaptation**

### **1. Document d'information sur les moyens de soutenir le processus des plans nationaux d'adaptation dans les pays les moins avancés**

18. Le Groupe d'experts a examiné un projet de document d'information sur les moyens de soutenir le processus des PNA dans les PMA. Il a déterminé quels éléments supplémentaires étaient nécessaires pour publier ce document. Il s'agissait notamment d'études de cas ou d'exemples concernant l'appui aux PNA fourni aux PMA, les dispositifs d'appui bilatéral et multilatéral existants, le programme d'appui mondial aux PNA, la documentation complémentaire relative aux directives techniques pour le processus des PNA et les technologies d'adaptation.

19. Le Groupe d'experts a décidé d'établir la version définitive du document afin d'apporter des éclaircissements sur la conception et la fourniture de l'aide aux PMA qui mettent en œuvre leur PNA.

### **2. Formation sur les plans nationaux d'adaptation**

20. Le Groupe d'experts a poursuivi l'examen des préparatifs des ateliers régionaux de formation sur les PNA pour 2014-2015.

21. Il est convenu que les ateliers régionaux de formation porteront principalement sur le renforcement des capacités des pays d'exécuter des travaux techniques dans le cadre des PNA. Ces ateliers proposeront des outils et d'autres ressources directement utilisables par

<sup>7</sup> Pour de plus amples informations, voir: <<http://unfccc.int/resource/docs/2014/smsn/igo/165.pdf>>.

<sup>8</sup> Les pays participant à l'atelier étaient l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka.

<sup>9</sup> <<http://www3.unfccc.int/pls/apex/f?p=116:8:1596502543078050>>.

<sup>10</sup> <<http://unfccc.int/4056>>.

<sup>11</sup> <<http://unfccc.int/5900>> et <<http://unfccc.int/7478>>.

les pays pour faciliter leurs travaux relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre des PNA. Ils utiliseront des méthodes éprouvées ainsi que des méthodes ayant fait l'objet d'une publication dans le cadre d'un processus d'examen par les pairs, dans la mesure du possible. Ils s'appuieront également sur les enseignements tirés de précédents ateliers du Groupe d'experts, des ateliers du programme d'appui mondial aux PNA et d'autres activités exécutées dans ce domaine.

22. Le Groupe d'experts a examiné un projet détaillé de manuel pour cette formation. Cet ouvrage de référence est élaboré par le Groupe d'experts avec des contributions d'organisations et d'experts compétents. Il couvre divers aspects du processus des PNA, structuré autour des 10 fonctions essentielles du processus. Il comprendra des études de cas sur ce processus menées dans les différentes régions géographiques.

23. Le thème particulier de chaque atelier régional de formation variera selon les expériences et les besoins des pays des différentes régions. Le Groupe d'experts recueillera les contributions des pays de chacune des régions concernant leurs besoins particuliers et les thèmes prioritaires.

24. Le premier atelier régional de formation sur les PNA sera destiné à la région du Pacifique et se tiendra à Vanuatu, du 3 au 7 novembre 2014.

### 3. Documentation complémentaire des directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation

25. Le Groupe d'experts a pris note des efforts déployés par différents organismes pour élaborer une documentation complémentaire des directives techniques pour le processus des PNA. Il a également noté que certains organismes avaient publié leurs documents complémentaires alors que d'autres avaient communiqué leurs projets de document complémentaire au Groupe d'experts pour observations. Au 7 août 2014, les documents suivants avaient été établis ou étaient en cours d'élaboration par différents organismes:

a) Un guide intitulé *Mainstreaming Gender in Health Adaptation to Climate Change Programmes: User's Guide*, établi par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)<sup>12</sup>;

b) Un projet de directives complémentaires en vue de l'intégration de l'agriculture dans les PNA, et des directives à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans la planification de l'adaptation aux changements climatiques et les PNA, élaborés par la FAO;

c) Un projet de document sur la promotion des synergies en matière de biodiversité et d'adaptation aux changements climatiques: relier les PNA et les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, conçu par la Convention sur la diversité biologique;

d) Des documents intitulés *Aligning National Adaptation Plan (NAP) Processes to Development and Budget Planning*, et *The Stocktaking for National Adaptation Planning (SNAP) Tool*, établis par le GIZ<sup>13</sup>;

e) Un document intitulé *Water Supplement to the Technical Guidelines: Supporting the National Adaptation Plan Process*, élaboré par le Partenariat mondial pour l'eau<sup>14</sup>;

<sup>12</sup> Disponible à l'adresse:

<[http://www.who.int/globalchange/publications/Mainstreaming\\_Gender\\_Climate.pdf](http://www.who.int/globalchange/publications/Mainstreaming_Gender_Climate.pdf)>.

<sup>13</sup> Disponible à l'adresse:

<<https://gc21.giz.de/ibt/var/app/wp342deP/1443/index.php/knowledge/mainstreaming/tools>>.

<sup>14</sup> Disponible à l'adresse: <<http://tinyurl.com/pynkvxw>>.

f) Un outil d'intégration des écosystèmes dans les processus de planification de l'adaptation aux changements climatiques, conçu par Conservation International;

g) Un document intitulé *How to Engage with National Adaptation Plans: Guidance for National Red Cross and Red Crescent Societies*, émanant de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge<sup>15</sup>;

h) Un document intitulé *Supporting PNA Development with the PROVIA Guidance: A User Companion*, élaboré par PROVIA<sup>16</sup>;

i) Des principes communs d'adaptation, un outil d'évaluation de la politique nationale d'adaptation et un guide de la société civile sur les directives techniques du Groupe d'experts sur les PNA, conçus par Southern Voices on Climate Change<sup>17</sup>.

26. Le Groupe d'experts a décidé de formuler des observations sur la compatibilité de ces documents avec le processus des PNA, en se fondant sur les directives techniques pour le processus des PNA.

27. À sa vingt-sixième réunion, le Groupe d'experts s'est entretenu avec les organismes concernés de la question de la conformité de la documentation complémentaire avec les directives techniques pour le processus des PNA. Cet entretien a été organisé en application des conclusions de la quarantième session du SBI concernant l'importance de la compatibilité de la documentation complémentaire avec les directives techniques<sup>18</sup>. Lors de ces échanges, le Groupe d'experts a rappelé ses recommandations générales pour l'élaboration de la documentation complémentaire<sup>19</sup>. Il a décidé que les organismes qui élaboraient des documents complémentaires devraient appliquer les mesures suivantes:

a) Les documents complémentaires doivent contenir un exposé dudit document et un bref aperçu de la façon dont ils se conforment aux directives techniques et de la manière dont les éléments de conformité y sont décrits ou présentés;

b) Les organismes doivent utiliser dans les documents complémentaires une terminologie correspondant à celle des directives techniques, tout en restant applicable aux approches sectorielles dans la pratique, et doivent travailler en étroite collaboration avec le groupe d'appui à la plate-forme Web NAP Central afin de continuer à établir la taxonomie appliquée pour baliser les informations sur la plate-forme NAP Central;

c) Les organismes doivent envisager d'élaborer, avec la participation du Groupe d'experts, un cadre d'intégration commun ayant pour objet d'aider les pays à gérer la mise en application des différents documents complémentaires, en particulier pour l'intégration et l'harmonisation des composantes des PNA au niveau de chaque pays, en tenant compte des dispositions particulières à chaque pays en ce qui concerne la façon dont les questions sont regroupées par secteurs et ministères concernés;

d) Pour illustrer la conformité de leur document avec les directives techniques, la plupart des organismes ont utilisé le schéma du Groupe d'experts sur la façon dont le

<sup>15</sup> Disponible à l'adresse:

<<http://www.climatecentre.org/downloads/File/IFRCGeneva/IFRCNationalAdaptionPlans.pdf>>.

<sup>16</sup> Disponible à l'adresse: <<http://www.sei-international.org/mediamanager/documents/Publications/Climate/PROVIA-NAP-user-companion-2014.pdf>>.

<sup>17</sup> Disponible à l'adresse: <[http://southernvoices.net/images/docs/JointPrinciplesforAdaptation\\_v1.pdf](http://southernvoices.net/images/docs/JointPrinciplesforAdaptation_v1.pdf)>, <[http://southernvoices.net/images/docs/JPA\\_Assessment\\_Tool\\_1.0-2.pdf](http://southernvoices.net/images/docs/JPA_Assessment_Tool_1.0-2.pdf)> et <<http://www.southernvoices.net/images/docs/SVA-CS-NAP-GuidelinesDraft.pdf>>.

<sup>18</sup> FCCC/SBI/2014/8, par. 86.

<sup>19</sup> FCCC/SBI/2013/15, par. 25.

processus des PNA pourrait évoluer au niveau d'un pays<sup>20</sup>. Le Groupe d'experts a ensuite établi une liste des 10 fonctions essentielles du processus des PNA, qui récapitule les éléments principaux du processus. Cette liste pourrait constituer une autre base de référence pour définir les documents complémentaires aux directives techniques.

#### 4. Soutenir le processus des plans nationaux d'adaptation à l'aide de NAP Central

28. Une réunion du groupe d'appui à la plate-forme Web NAP Central s'est tenue durant la quarantième session du SBI. Le groupe a formulé des recommandations en vue de la bonne exécution des fonctions suivantes du système:

- a) Le suivi des projets prioritaires au titre des PANA et de leur mise en œuvre afin de recenser les progrès accomplis et de mettre en évidence les lacunes dans la mise en œuvre des PANA;
- b) Les fonctions interactives permettant aux pays de poser des questions;
- c) Les moyens de mettre les pays en contact avec les sources d'aide, d'outils, de données, de produits, etc.;
- d) La fonction d'archivage pour les portails de pays, avec une fonction de recherche étendue de manière à couvrir également les archives;
- e) Les profils des partenaires/des fournisseurs d'outils, de données et d'appui essentiels;
- f) Un marché pour les projets et/ou les activités;
- g) La saisie de l'historique des recherches/de l'utilisation afin d'aider à améliorer la navigation;
- h) Un appui multilingue à la fonction de recherche;
- i) Les protocoles permettant d'archiver, de choisir le contenu, de gérer/approuver le flux de travail, les responsabilités et les dénis de responsabilité;
- j) Les façons d'utiliser les portails de pays et d'autres fonctions pour offrir un système d'appui à la décision au cours du processus des PNA.

29. Le Groupe d'experts a pris note des progrès réalisés dans l'élaboration de NAP Central et de la mise en application dans le système de la plupart des recommandations mentionnées au paragraphe 28 ci-dessus. Il a décidé qu'une page supplémentaire décrivant le processus des PNA serait requise. Il a également été convenu que pour les fonctions telles que l'appui aux PNA, le Groupe d'experts répondrait seulement aux questions relevant de son mandat ou de ses compétences et qu'il orienterait les autres questions techniques vers les organes, organismes et/ou experts compétents. Le Groupe d'experts a également noté que l'accès au contenu de NAP Central serait géré en tenant compte des exigences de confidentialité nécessaires.

30. Le Groupe d'experts a décidé que le groupe d'appui à NAP Central continuerait d'appuyer l'élaboration en cours du système.

<sup>20</sup> Voir fig. 1 du document *The National Adaptation Plan Process: A Brief Overview* (Groupe d'experts. Disponible à l'adresse: <[http://unfccc.int/files/adaptation/application/pdf/nap\\_overview.pdf](http://unfccc.int/files/adaptation/application/pdf/nap_overview.pdf)>).

## F. Sensibilisation au processus des plans nationaux d'adaptation

### 1. PNA Expo

31. La manifestation PNA Expo a eu lieu les 8 et 9 août 2014, immédiatement après la vingt-sixième réunion du Groupe d'experts<sup>21</sup>. Elle a réuni près de 200 participants issus des entités suivantes:

- a) Les Parties: les PMA; les pays en développement qui ne sont pas des PMA, qui étaient invités en application du mandat confié à la quarantième session du SBI (mentionné à l'alinéa a) du paragraphe 3 ci-dessus); et les pays développés;
- b) Les organes créés au titre de la Convention: le Groupe d'experts, le Comité de l'adaptation et le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
- c) Les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies;
- d) Le programme d'appui mondial aux PNA;
- e) Les organismes bilatéraux et multilatéraux;
- f) Les centres et réseaux régionaux;
- g) Les organisations non gouvernementales;
- h) Les instituts de recherche;
- i) Des experts, notamment les principaux auteurs de différentes sections du cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

32. La manifestation PNA Expo a été organisée avec le soutien d'un groupe consultatif composé de membres du Groupe d'experts, du Comité de l'adaptation et du Comité exécutif de la technologie, ainsi que de représentants des Parties, du programme d'appui mondial aux PNA et de différents organismes et organisations. Ce groupe consultatif a travaillé à l'aide de moyens de communication électroniques et s'est également réuni lors de la quarantième session des organes subsidiaires pour débattre de l'organisation de cette manifestation. Il a apporté une contribution, notamment, à l'élaboration de la version définitive du document de réflexion, au choix des participants et à la conception du programme. Les membres du groupe ont également apporté des contributions techniques et la plupart ont participé et collaboré à cet événement.

33. La manifestation PNA Expo avait pour objet de mobiliser des efforts et un soutien en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre des PNA, de partager des connaissances et des outils techniques, et de recenser les lacunes et les besoins des PMA et d'autres pays en développement lorsqu'ils mettent en œuvre leur PNA. Elle a traité des thèmes suivants:

- a) L'adaptation dans le contexte du développement;
- b) L'évaluation et la gestion des risques liés aux changements climatiques;
- c) Les expériences de renforcement des capacités scientifiques au moyen de la recherche dans les pays en développement, et les expériences d'intégration des changements climatiques dans la planification du développement au niveau national;
- d) Les expériences, les principaux enseignements ainsi que les lacunes et les besoins des pays dans le cadre de la mise en œuvre de leur PNA: feuilles de route au niveau national; planification des mesures d'adaptation aux niveaux national et local; prise en

<sup>21</sup> Voir <<http://unfccc.int/8425>> pour les documents et les exposés de PNA Expo.

compte des questions liées à l'égalité entre les sexes; besoins de renforcement des capacités et accès aux services d'appui; dialogues multipartites sur la mise en place de dispositifs institutionnels efficaces pour l'élaboration et la mise en œuvre des PNA;

e) Les données d'expérience concernant l'appui aux processus des PNA au niveau des pays: état de préparation au Fonds vert pour le climat; programmes d'appui aux PNA; et accès aux ressources du FEM;

f) Les approches intégrées de la planification et de la mise en œuvre des mesures d'adaptation, avec des exemples concernant l'agriculture, les ressources en eau, les collectivités locales, le suivi et l'évaluation, ainsi que les enseignements tirés du Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques et du Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement;

g) La pertinence du système national de gestion des sécheresses par rapport au PNA;

h) Le partage des connaissances sur certaines questions: l'interaction entre science et politique pour une prise de décisions efficace; la prise de décisions dans la gestion des risques liés au climat; le suivi et l'évaluation; les questions d'adaptation dans les régions montagneuses; la mise en place au niveau national de fonds et de lignes budgétaires concernant l'action en faveur du climat; les avantages et les inconvénients des approches intégrées, sectorielles et régionales dans l'élaboration des plans d'adaptation.

34. M. Kare Chawicha Debessa, Ministre de l'environnement et des forêts de l'Éthiopie, a prononcé une allocution de clôture à l'issue de cette manifestation. Il en a souligné l'importance pour ce qui concernait le partage des connaissances et la communication sur les PNA, compte tenu des difficultés rencontrées par les PMA.

## **2. Publication d'une vue d'ensemble du processus des plans nationaux d'adaptation et d'autres produits**

35. Le Groupe d'experts a examiné la réalisation d'une publication offrant une vue d'ensemble du processus des PNA et des informations sur la façon d'appliquer les directives techniques y relatives. Cette publication est destinée à faire mieux connaître le processus des PNA et les directives techniques. Elle ne vise pas à servir de guide et comprendra des références utiles à la section des directives techniques qui concerne les activités concrètes menées dans le cadre de chacune des étapes du processus des PNA.

36. Le Groupe d'experts a décidé que cette publication devrait se fonder sur les publications existantes et se concentrer sur les éléments du processus des PNA. Elle s'appuiera sur les fonctions essentielles du processus des PNA et est destinée principalement aux experts nationaux prenant part à la coordination et à la conduite du processus.

37. Le Groupe d'experts a également passé en revue les questions fréquemment posées sur les PNA. Celles-ci ont été élaborées et diffusées lors de la participation du Groupe d'experts aux ateliers de formation régionaux sur le programme mondial d'appui aux PNA. Le Groupe d'experts est convenu que les questions fréquemment posées seraient publiées sur le portail des PMA et PNA Central en tant que document évolutif.

## **G. Égalité entre les sexes et questions concernant les populations vulnérables des pays les moins avancés**

38. Le Groupe d'experts a examiné un projet de publication sur l'amélioration de la prise en compte des questions d'égalité entre les sexes dans la planification et la mise en

œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA. Il a décidé d'apporter d'autres améliorations pour établir la version définitive du document, notamment de mentionner les outils pertinents et les expériences et de décrire les moyens de prendre en compte les questions d'égalité entre les sexes dans les PNA. Il est convenu que le plan du document devrait inclure notamment les points suivants:

- a) Les rapports entre les questions d'égalité entre les sexes et les changements climatiques;
- b) L'importance d'adopter une approche de l'adaptation aux changements climatiques prenant en compte les questions d'égalité entre les sexes;
- c) L'importance des questions d'égalité entre les sexes dans le processus des PNA;
- d) Les outils permettant de prendre en considération les questions d'égalité entre les sexes dans le processus de planification nationale et la mise en œuvre des activités d'adaptation;
- e) Les données d'expérience concernant la prise en considération des questions d'égalité entre les sexes dans le processus de planification nationale et la mise en œuvre des activités d'adaptation;
- f) La prise en considération des questions d'égalité entre les sexes dans le processus des PNA.

39. Le Groupe d'experts a pris note des progrès réalisés par le Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique dans l'élaboration de documents utiles concernant la prise en considération dans les PNA des questions relatives à l'égalité entre les sexes et aux connaissances autochtones et traditionnelles, et par Southern Voices on Climate Change dans l'élaboration de documents utiles concernant la participation des communautés locales au processus du PNA. Le Groupe d'experts a décidé de collaborer avec ces organismes ainsi qu'avec d'autres organisations compétentes pour réaliser la publication mentionnée au paragraphe 38 ci-dessus.

## **H. Suivi et évaluation du processus des plans nationaux d'adaptation**

40. Le Groupe d'experts a examiné un projet de document technique décrivant l'outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes du processus des PNA et sa mise en application. Il a décidé d'apporter d'autres améliorations afin d'établir la version définitive du document, notamment de rendre compte des différents niveaux du processus des PNA, d'accorder une attention égale aux deux objectifs du processus des PNA, d'ajouter des exemples des méthodes existantes de suivi et d'évaluation, et de tirer des enseignements pertinents des processus de planification, de budgétisation et d'audit au niveau national.

41. Le Groupe d'experts est convenu que l'outil serait mis à l'épreuve au moyen d'études de cas impliquant des pays, en collaboration avec les partenaires et organismes concernés.

## **I. Meilleures pratiques et enseignements**

42. Le Groupe d'experts a pris note des progrès réalisés par le groupe consultatif dans la révision des méthodes de recensement et de partage des meilleures pratiques et des

enseignements retenus en matière d'adaptation dans le contexte des PMA<sup>22</sup>. Le groupe consultatif a analysé 41 méthodes appliquées dans un large éventail d'organismes aux niveaux national et mondial, et se rapportant à différents secteurs et thèmes. Il en est ressorti que le processus de recensement des meilleures pratiques et enseignements pourrait inclure les étapes suivantes: collecte de données, sélection de critères, application des critères, documentation et diffusion des résultats, et modalités et fréquence de cette activité. Les critères pourraient inclure l'efficacité et les effets, la mesurabilité, la reproductibilité, l'efficacité et la durabilité des pratiques.

43. Le Groupe d'experts a noté que le contexte dans lequel étaient appliquées les meilleures pratiques pouvait dépendre des conditions propres à chaque pays. Il a décidé de suivre les étapes recommandées dans les directives techniques pour le processus des PNA, considérées comme meilleures pratiques générales, qui seraient soutenues par les données d'expérience ou les études de cas des pays concernés sur la façon dont les meilleures pratiques avaient été élaborées ou appliquées. Cela s'accompagnerait d'informations communiquées par les pays concernant les enseignements tirés, ainsi que d'exemples de l'application des pratiques concernées.

44. Le Groupe d'experts a décidé d'entreprendre les activités suivantes:

a) Communication au groupe consultatif d'informations en retour, notamment de travaux complémentaires sur la mise à l'essai de la méthode choisie;

b) Application de la méthode d'élaboration du document d'information sur les expériences, les bonnes pratiques, les enseignements retenus, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA, comme indiqué à l'alinéa a) du paragraphe 3 ci-dessus;

c) Application de la méthode d'élaboration du troisième volume de la publication du Groupe d'experts sur les pratiques optimales et les enseignements tirés des mesures prises en faveur de l'adaptation dans les PMA<sup>23</sup>.

## **J. Promotion de la cohérence et de la synergie des mesures d'adaptation au titre de la Convention**

### **1. Contributions aux travaux du Comité exécutif intérimaire du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques**

45. Le Groupe d'experts a examiné les contributions à l'élaboration du plan de travail du Comité exécutif intérimaire du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques. Il a décidé que ses contributions aux travaux du Comité exécutif intérimaire seraient conformes à son mandat. Les contributions peuvent être notamment des données d'expérience, des pratiques optimales et des enseignements tirés dans le cadre des activités d'adaptation menées dans les PMA, des idées sur la façon dont le processus des PNA peut réduire les risques de pertes et préjudices, et tout autre élément susceptible de bénéficier des compétences du Groupe d'experts.

---

<sup>22</sup> Le groupe consultatif est composé de membres du Groupe d'experts, d'un membre du Comité de l'adaptation et d'un représentant du groupe des PMA.

<sup>23</sup> Le premier et le deuxième volumes de la publication sur les pratiques optimales et les enseignements tirés des mesures prises en faveur de l'adaptation dans les PMA sont disponibles à l'adresse: <<http://unfccc.int/6110>>.

46. Le Groupe d'experts a également noté qu'il pouvait être important d'analyser les mandats et les plans ou programmes de travail des organes constitués et groupes d'experts concernés afin de recenser les liens entre eux et les domaines de convergence et de synergie.

## 2. Collaboration avec le Comité de l'adaptation

47. Le Groupe d'experts a pris part à la cinquième réunion du Comité de l'adaptation, qui s'est tenue en mars 2014<sup>24</sup>, où il était représenté par M. Thinley Namgyel (Bhoutan), qui est également membre de l'équipe spéciale des PNA du Comité. Lors de cette réunion, le Groupe d'experts a fait le point sur les activités récentes menées dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de travail et sur certains domaines spécifiques de collaboration avec le Comité.

48. Le Groupe d'experts a également pris part à la réunion conjointe du Comité de l'adaptation et du programme de travail de Nairobi consacrée aux outils disponibles pour l'utilisation des connaissances et pratiques autochtones et traditionnelles en matière d'adaptation, aux besoins des communautés locales et autochtones et à l'application de méthodes et d'outils tenant compte de la problématique hommes-femmes dans l'optique de l'adaptation<sup>25</sup>. Il était représenté à cette réunion par M<sup>me</sup> Marianne Karlsen (Norvège).

49. Le Groupe d'experts a noté que l'équipe spéciale des PNA du Comité de l'adaptation avait publié son plan de travail<sup>26</sup> et avait adopté les recommandations ci-après à l'intention de l'équipe spéciale dans l'exécution du plan de travail:

a) L'équipe spéciale devrait prendre en considération les besoins particuliers des PMA dans la mise en œuvre de ses activités;

b) L'équipe spéciale devrait coordonner ses activités dans ce domaine avec celles du Groupe d'experts afin d'éviter les doubles emplois et/ou les activités parallèles.

50. M. Juan Hoffmaister (État plurinational de Bolivie) et M. Fredrick Kossam (Malawi), membres du Comité de l'adaptation, ont assisté à la vingt-sixième réunion du Groupe d'experts dans le cadre de leurs participations respectives au groupe consultatif du Groupe d'experts mentionné au paragraphe 42 ci-dessus, et au groupe d'appui à la plate-forme Web NAP Central.

## 3. Collaboration avec le Comité exécutif de la technologie

51. Le Groupe d'experts a participé à l'atelier conjoint du Comité de l'adaptation et du Comité exécutif de la technologie sur les technologies d'adaptation<sup>27</sup> et a contribué à la recherche d'autres domaines de collaboration concernant les technologies d'adaptation. Il a décidé de continuer à travailler avec le Comité exécutif de la technologie sur les moyens d'améliorer la compréhension des technologies d'adaptation dans les PMA.

## 4. Révision des documents techniques sur les synergies régionales et sur les synergies entre les accords multilatéraux sur l'environnement

52. Le Groupe d'experts a examiné la version définitive du document technique révisé sur les synergies régionales. Ce document contenait un certain nombre d'améliorations,

<sup>24</sup> Voir <[http://unfccc.int/adaptation/groups\\_committees/adaptation\\_committee/items/8012.php](http://unfccc.int/adaptation/groups_committees/adaptation_committee/items/8012.php)>.

<sup>25</sup> Voir <<http://unfccc.int/8020>>.

<sup>26</sup> Disponible à l'adresse:

<[http://unfccc.int/files/adaptation/cancun\\_adaptation\\_framework/adaptation\\_committee/application/pdf/nap\\_tf\\_workplan\\_7june14.pdf](http://unfccc.int/files/adaptation/cancun_adaptation_framework/adaptation_committee/application/pdf/nap_tf_workplan_7june14.pdf)>.

<sup>27</sup> Voir <[http://unfccc.int/ttclear/templates/render cms\\_page?TEC\\_meetings](http://unfccc.int/ttclear/templates/render cms_page?TEC_meetings)>.

notamment des exemples supplémentaires de synergies régionales, ainsi que des références et des liens avec les travaux pertinents menés dans le cadre des autres Conventions de Rio, des communautés économiques régionales, des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Le Groupe d'experts a décidé d'inclure d'autres exemples de synergies régionales dans la version définitive du document, de manière à assurer un équilibre entre les différentes régions géographiques.

53. Le Groupe d'experts a également examiné plus en détail les éléments du document technique révisé sur les synergies entre les accords multilatéraux relatifs à l'environnement. Il a veillé à ce que le document porte de manière équilibrée sur les synergies aux trois niveaux (mondial, régional et national). Des exemples provenant des PMA seront ajoutés dans la version définitive du document.

54. Une fois terminés, les deux documents seront utilisés comme ressources pour les PNA, notamment dans le cadre de la plate-forme NAP Central. Ils seront complétés par d'autres exemples et études de cas qui seront mis à disposition sur le système.

## **K. Mobilisation des organisations et des centres et réseaux régionaux**

55. Le Groupe d'experts a pris note de la participation actuelle d'un large éventail d'organisations, ainsi que de centres et de réseaux régionaux, à la mise en œuvre de son programme de travail pour 2014-2015. Il a engagé différents experts et/ou représentants issus des entités suivantes:

- a) Les Parties;
- b) Les organes créés au titre de la Convention (Comité de l'adaptation, Comité exécutif de la technologie, Comité permanent du financement et Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention);
- c) Les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies;
- d) Les organismes bilatéraux et multilatéraux;
- e) Les centres et réseaux régionaux;
- f) Le programme d'appui mondial aux PNA pour les PMA;
- g) Les organisations non gouvernementales aux niveaux national, régional et international.

56. Les activités pour lesquelles des experts et/ou des représentants ont été engagés sont notamment la réunion technique du Groupe d'experts sur les PNA, tenue du 26 au 28 février 2014, la conception de PNA Expo, le développement en cours de NAP Central et la manifestation parallèle du Groupe d'experts organisée à la quarantième session du SBI.

57. Le Groupe d'experts a décidé de continuer à mobiliser des organismes et experts compétents dans la mise en œuvre de son programme de travail.

## **L. Débats avec le Fonds pour l'environnement mondial et ses agents d'exécution**

58. Les débats ont porté sur les dernières expériences, les questions émergentes, les lacunes et les réussites concernant la mise en œuvre des PANA. Les projets élaborés dans le cadre du Fonds pour les PMA et du programme d'appui mondial aux PNA ont également été abordés.

59. Le FEM a fourni des informations concernant le soutien apporté par le Fonds pour les PMA aux PANA et aux PNA (voir aussi la section II.C ci-dessus). Concernant les PANA, il a indiqué que: une large majorité des projets présentés par les PMA à des fins de financement dans le cadre du Fonds pour les PMA étaient conformes à leur PANA; tous les projets étaient conformes aux stratégies, aux critères d'éligibilité et aux priorités du Fonds pour les PMA; les projets au titre des PANA prenaient en compte les questions d'égalité entre les sexes dans le cadre des mesures d'adaptation; et une large majorité des projets d'exécution des PANA étaient menés avec la participation d'un grand nombre de parties prenantes. Le FEM a également indiqué que les projets au titre des PANA avaient contribué à faire avancer le processus des PNA au sein de nombreux PMA. Il a informé le Groupe d'experts que l'extension du programme d'appui mondial aux PNA dans les PMA avait été validée sur le plan technique. Le FEM a ensuite indiqué qu'il réalisait avec ses agents d'exécution une publication portant sur les enseignements et les meilleures pratiques en matière d'accès aux fonds du FEM, qui serait présentée à la vingtième session de la Conférence des Parties. L'examen de suivi annuel du FEM<sup>28</sup> apporterait une contribution utile à l'appui dont bénéficiaient les PNA.

60. Le Groupe d'experts a posé des questions précises sur les efforts que le FEM faisait pour améliorer la communication et la sensibilisation et faciliter l'accès aux ressources dans le cadre du Fonds pour les PMA. Le FEM a mis l'accent sur différentes activités, dont le programme d'appui aux pays et les dialogues régionaux ouverts à un large public, auxquels participent les points focaux opérationnels du FEM et les points de contact nationaux pour les changements climatiques. Il a également mentionné sa participation aux ateliers et aux activités du Groupe d'experts ainsi qu'aux récents ateliers du programme d'appui mondial aux PNA, au cours desquels les pays ont reçu des informations sur l'accès aux ressources du Fonds pour les PMA.

61. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a présenté ses expériences et ses enseignements en matière d'adaptation. Il s'agissait notamment des réalisations majeures suivantes liées aux projets au titre des PANA:

- a) La remise en état des écosystèmes de mangroves dégradés à Djibouti grâce à deux pépinières de mangroves opérationnelles, qui produisent chacune 6 000 semis par génération;
- b) L'installation de 22 stations météorologiques automatiques au Rwanda, qui fournissent des données en temps réel via Internet;
- c) L'installation de cinq stations météorologiques aux Comores;
- d) La mise à disposition et l'installation d'instruments générant des données pour les stations météorologiques automatiques et les météorologues en Gambie, ainsi que la formation des météorologues et des techniciens;
- e) L'intégration de la question des changements climatiques dans les programmes d'enseignement primaire (première à troisième années: sciences sociales) et secondaire (géographie et agriculture) au Lesotho;
- f) La remise en état des mangroves dans les vasières au Cambodge, qui s'étendent sur 15 hectares (150 000 semis) dans la Commune de Peam Krasoab, et la réhabilitation d'une digue dans la Commune de Prey Nup;
- g) L'organisation, en Afghanistan, de neuf ateliers de formation destinés à divers agents de l'État et membres des communautés locales et portant sur l'adaptation, le suivi et l'évaluation des changements climatiques, la collecte de données, les systèmes

<sup>28</sup> Pour de plus amples informations, voir: <<http://www.thegef.org/gef/AMR>>.

d'information géographique, la cartographie et la sensibilisation aux changements climatiques.

62. Le PNUE a également mentionné les problèmes suivants, que rencontraient certains PMA lors de la mise en œuvre des PANA:

a) Les contraintes en matière de disponibilité de ressources humaines qualifiées et expérimentées au niveau local, ainsi que les enjeux liés à la mise en œuvre conjointe avec d'autres organismes du FEM;

b) Les retards considérables dans le démarrage de certaines activités du projet, allant de la création d'un compte en banque pour le transfert des fonds à la mise en place des unités de gestion et au versement des fonds aux pays, ce qui signifiait que dans le pire des cas, les avancées étaient très limitées, même si le projet était théoriquement en cours d'exécution depuis au moins deux ans.

63. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a fourni des informations concernant le nombre de projets au titre des PANA qu'il soutenait dans le cadre du Fonds pour les PMA. Il a présenté brièvement les enseignements suivants:

a) Une analyse plus approfondie au moment de l'élaboration du projet pourrait faciliter la mise en œuvre des activités lors de la phase d'exécution du projet;

b) Les pays ont jeté les bases d'une intégration des questions liées aux changements climatiques dans la planification à moyen et à long terme;

c) Le financement des mesures d'adaptation provient de sources multiples. D'où la nécessité de mettre en place de structures institutionnelles et de mécanismes qui reposent sur la demande et permettent l'innovation, la responsabilité et la transparence, ainsi que le renforcement des capacités des institutions nationales dans le but d'améliorer la planification, la gestion du budget, le suivi et le contrôle du financement de l'action en faveur du climat;

d) L'intégration de la question de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement requiert une approche mobilisant l'ensemble des services de l'État, permettant de soutenir une planification itérative et une gestion budgétaire tenant compte des changements climatiques.

64. Le PNUD et le PNUE ont également fait le point sur les activités du programme d'appui mondial aux PNA. Le paragraphe 15 ci-dessus présente brièvement les activités menées entre mars et juillet 2014. Le PNUD et le PNUE ont en outre présenté les enseignements suivants, tirés de la mise en œuvre du programme:

a) Les PMA ont reconnu l'importance d'une approche des PNA en tant que processus, et ont considéré l'élaboration des PNA sous la forme de documents distincts comme étant une étape essentielle de ce processus;

b) Le financement de l'action en faveur du climat inscrite dans les PNA, notamment le financement de leur mise en œuvre, est une priorité aux yeux des PMA;

c) La coordination institutionnelle est un enjeu pour tous les pays. Le partage des données d'expérience peut favoriser l'apprentissage;

d) Étendre le processus des PNA à d'autres ministères que le Ministère de l'environnement afin de les intégrer aux processus de planification et de budgétisation et aux stratégies nationales de développement constitue une démarche à long terme;

e) Les ateliers thématiques régionaux offrent des possibilités de formation technique ainsi que d'échanges Sud-Sud.

65. Le PNUD et le PNUE ont également présenté les activités prévues dans le reste du programme jusqu'en août 2015, qui comprennent un atelier régional de formation pour la région du Pacifique, un appui au suivi au sein des pays, un bilan et des activités de gestion des connaissances.

### III. Mise à jour sur les activités prioritaires du programme de travail du Groupe d'experts des PMA

66. Le Groupe d'experts a pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre de son programme de travail pour 2014-2015, ainsi que des activités supplémentaires découlant des mandats définis à la quarantième session du SBI. Il s'est penché sur l'ordre de priorité de ses activités, notant que le SBI, à sa quarantième session, l'avait encouragé à faire preuve de souplesse dans la mise en œuvre de son programme de travail, en tenant compte des ressources disponibles. Entre août 2014 et sa prochaine session, qui se tiendra au premier semestre de 2015, il a décidé d'accorder la priorité aux éléments suivants:

a) Les documents d'information et/ou publications ci-après: la vue d'ensemble du processus des PNA, mentionnée aux paragraphes 35 à 37 ci-dessus; le document d'information sur les moyens de soutenir le processus des PNA dans les PMA, mentionné aux paragraphes 18 et 19 ci-dessus; la publication sur l'amélioration de la prise en compte des questions d'égalité entre les sexes dans la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA, mentionnée aux paragraphes 38 et 39 ci-dessus; le document technique décrivant l'outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes du processus des PNA, mentionné aux paragraphes 40 et 41 ci-dessus; et les documents d'information sur les synergies mentionnés aux paragraphes 52 à 54 ci-dessus;

b) Une réunion avec des représentants des Parties, du FEM et de ses agents d'exécution ainsi qu'avec d'autres organisations compétentes afin de dresser un bilan des travaux du Groupe d'experts;

c) Un document d'information sur les expériences, les bonnes pratiques, les enseignements retenus, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA, à établir avec le Comité de l'adaptation, ainsi qu'il est mentionné à l'alinéa c) du paragraphe 3 ci-dessus;

d) Les réponses aux demandes individuelles d'appui concernant le processus des PNA présentées par les Parties, notamment en formulant des avis et des commentaires sur les projets de PNA, et en favorisant l'échange des données d'expérience et des enseignements tirés;

e) Les ateliers régionaux de formation du Groupe d'experts sur les PNA;

f) L'élaboration, l'examen et l'application des méthodes pour le troisième volume de la publication sur les pratiques optimales et les enseignements tirés des mesures prises en faveur de l'adaptation dans les PMA, ainsi qu'il est mentionné à l'alinéa c) du paragraphe 44 ci-dessus;

g) Le développement de la plate-forme NAP Central;

h) L'organisation avant juin 2015, avec l'aide du secrétariat, d'une réunion avec des représentants des Parties, du FEM et de ses agents d'exécution ainsi qu'avec d'autres organisations compétentes afin de dresser un bilan des travaux du Groupe d'experts;

i) L'atelier visant à échanger les données d'expérience, les bonnes pratiques, les enseignements retenus, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA, mentionné à l'alinéa b) du paragraphe 3 ci-dessus, qui sera organisé avec le Comité de l'adaptation.

**Annexe****Membres du Groupe d'experts des pays les moins avancés  
au 7 août 2014**

M. Abias Huongo	Angola
M. Ibila Djibril	Bénin
M. Thinley Namgyel	Bhoutan
M. Matti Nummelin	Finlande
M. Douglas Yee	Îles Salomon
M. Mphethe Tongwane	Lesotho
M. Benon Bibbu Yassin	Malawi
M. Batu Krishna Uprety	Népal
M <sup>me</sup> Marianne Karlsen	Norvège
M. Jan Verhagen	Pays-Bas
M. Fredrick Manyika	République-Unie de Tanzanie
M. Paul Abiziou Tchinguilou	Togo
M <sup>me</sup> Pepetua Election Latasi	Tuvalu

---